



CAP de l'Inspection du Travail du 4 octobre 2011

Vous trouverez toute notre actualité revendicative sur notre site : WWW.SYNTEF-CFDT.COM

N'hésitez pas à nous contacter et nous posez vos questions ! : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Déclaration Préalable

Nous arrivons à la fin de la mandature. Les agents vont être amenés à voter le 20 octobre 2011 pour renouveler le collège des élus ceux qui vont les représenter. C'est donc un peu l'heure des bilans.

Le moins que l'on puisse dire est que la CFDT n'est pas satisfaite du fonctionnement des CAP au cours de ces dernières années. Nous pointerons la très mauvaise Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et les difficultés liées aux primo affectations des IET qui ont de plus en plus d'incidence sur les demandes de mutations que nous avons à traiter en CAP.

La CFDT dénonce, par exemple, très fermement la primo affectation d'IET en CMAT. Ce n'est pas bien pour les agents ainsi affectés ni satisfaisant pour les services dans lesquels ils sont affectés.

La publication des vacances de poste est de moins en moins transparente et compréhensible. **Les postes à profil sont de plus en plus présents** au sein des mouvements. Ce que nous dénonçons puisque cette gestion est contraire au statut voire discriminatoire.

Une GPEC bien menée permet aussi de réduire les risques psychosociaux dont l'emprise est plus grande chaque jour sur nos collègues. L'impossibilité, dans des délais raisonnables, de retour dans son environnement familial, peut conduire à des situations de souffrances psychologiques ou matérielles graves. La gestion purement comptable des effectifs n'est pas acceptable. Nous rappelons, à cet égard, que le Ministre, lors du CTPM du 11 juillet, a reconnu que la mutation d'une région en sureffectif vers une autre région en sureffectif ne devrait pas poser de problème.

Par ailleurs, les vacances de postes réservés aux mouvements infra régionaux figent terriblement les possibilités de mouvements des agents contrairement aux dispositions statutaires.

Enfin, concernant le PMDIT, le compte n'y ait pas ! Les deux dernières années du plan de modernisation n'a pas rempli les promesses politiques qui avaient été faites. L'augmentation des effectifs de contrôle s'est essentiellement faite par redéploiement ou grade à la fusion des Inspections. La CFDT réclament donc que les promesses initiales soient tenues.

Par ailleurs, le 21 avril, le DAGEMO nous informait qu'il n'y aurait aucune sanctuarisation du nombre d'agents de contrôle et qu'il faudrait donc s'attendre à ce qu'il baisse. Les salariés apprécieront

Sur les agressions incessantes dont sont victimes les agents de contrôles

L'inspection du travail a eu à déplorer **plusieurs agressions et incidents de contrôle**, dont certains particulièrement graves. La CFDT constate que contrairement aux engagements des ministres et aux demandes incessantes de notre organisation, **il n'existe toujours pas de soutien public** de la part de notre Ministre comme des hiérarchies locales qui devraient avoir à leur disposition les moyens des services de communication préfectorales de l'Etat. (cf. notre brochure « *Inspection du Travail* »)

LE CHS Ministériel du 6 octobre prochain devra pouvoir traiter des difficultés croissantes auxquelles les agents de contrôle doivent faire face dans le cadre de l'exercice de leur mission. Et l'administration doit apporter des réponses fermes et efficaces faces aux graves dérives constatées.

Nous regrettons en particulier l'assourdissant silence du Ministre du travail qui se contente aujourd'hui de courriers aux victimes, soit utile mais tellement confidentiel qu'il n'opère aucune conséquence sur le comportement des employeurs voyous. C'est un comportement coupable.

Il nous faut aussi dénoncer le développement d'interventions de la part de certains employeurs et/ou de leurs fédérations auprès des préfets et/ou du ministère du travail, pour dénoncer de façon inacceptable les contrôles de l'inspection du travail. Si les échelons départementaux et régionaux des DIRECCTE réagissent en général en soutenant nos collègues mis en cause, il reste qu'il serait urgent de voir notre ministre rappeler les missions de l'inspection du travail. Il n'est en effet pas possible de demander aux agents d'aller plus dans les entreprise pour y faire de la prévention et du conseil, de relever au besoin certaines infractions par procès verbal et par ailleurs reprocher aux agents de contrôle de trop en faire.

Sur la loi Warsmann

Une troisième « loi de simplification » proposée par le député Warsmann est inquiétante pour les services de l'Inspection du travail et l'efficacité du droit et de l'action de l'inspection du travail.

En effet, dans son article 46, la proposition de loi remet en causes la protection des salariés des petites entreprises en terme de santé sécurité au travail. Cette protection pourrait être ajuster, réduite par décret. La CFDT s'oppose totalement à une protection des salariés qui serait modulée selon la taille de l'entreprise. C'est d'ailleurs totalement contraire aux dispositions de la Directive 89 de l'Union Européenne et aux principaux axes d'actions de la DGT. La CFDT s'engagera avec force pour assurer la protection de tous les salariés et l'application uniforme du droit du travail.

Nous attendons ici une réponse ferme de la DGT.

Dans son article 48, cette même proposition de loi impose un délai d'un mois après les constats d'infraction pour transmettre la procédure pénale à l'employeur.

Comment cela cette obligation pourrait-elle s'articuler :

- avec les délais de mise en demeure, de vérification et/ou d'expertise ?
- avec le temps qui peut être accordé après une lettre d'observation pour « régulariser » la situation ?

C'est un mystère ! La DGT, autorité centrale, s'est-elle inquiétée des conséquences de ce projet de loi ?

L'ensemble des services du travail et de l'Emploi est profondément maltraité. Les réformes s'accumulent, la remise en cause du service public de l'Emploi au sein des DIRECCTE et l'affaiblissement volontaire des missions de contrôle qui ne sont pas soutenues sont extrêmement inquiétantes.

Réponse de l'administration

Sur les contrôleurs du travail

Le DAGEMO annonce une rencontre informelle avec les organisations pour présenter la proposition qui va être soumise à la fonction publique d'ici la fin du mois d'octobre. Il a rappelé que l'administration excluait un statut d'emploi.

Sur l'affectation des IET

Le Dagemo nous indique qu'un bilan sérieux et précis serait réalisé par la DAGEMO sur le nouveau dispositif d'affectation régionale des IET. Ce bilan sera soumis à une concertation et pourra éventuellement donner lieu à des ajustements.

La CFDT a soulevé de nouveau le problème des IET affectés sur des postes de CMAT, poste qui ne correspond pas à leur souhait. Le DAGEMO a admis qu'il lui paraissait effectivement normal qu'un jeune inspecteur puisse rapidement avoir un poste en section s'il n'avait pas pu être primo affecté en section. Il indique qu'il faut dans ce cas faciliter cette mobilité vers la section dans un délai raisonnable après la primo affectation.

La CFDT note que le délai raisonnable n'a pas été chiffré alors même que les 3/4 des demandes de mutation pour le grade d'IT concernent les 5 dernières promotions d'IET. Nous y serons vigilant et soutiendrons les demandes dans ce cadre.

Sur les difficultés de mutation

Le DAGEMO reconnaît que les contraintes budgétaires rendent l'exercice difficile notamment parce que les ressources sont en diminution. (sic !)

Sur la question de l'appui aux agents dans le cadre des saisies judiciaires sur l'amiante

Tous les agents qui en ont fait la demande ont pu bénéficier d'un appui d'un avocat **via un cabinet d'avocat spécialisé**.

L'administration n'a pas le droit de « préparer sa défense » ou de « manipuler des éléments de faits » sur son action, nous indique le DAGEMO.

Les représentants du personnel ont pointé les intérêts divergeant entre l'Etat qui n'a pris de textes suffisamment protecteurs et la responsabilité des agents de contrôle qui ne sont chargés « que » de veiller à l'application de ces textes.

Nominations responsables de pôle / Secrétaires Généraux

UR : Unité régionale de la DIRECCTE - UT : Unité Territoriale de la DIRECCTE

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations	Nb de candidats
UR CENTRE Resp. Pôle 3 ^E	GARDIN Dorine	UT Loir et Cher		4 dont : 1 DT 2 Adm. Civils 1 Prof. Agrégé
UR LORRAINE Secrétaire Général(e)	RENZI Marie-France	UT Moselle		5 dont : 2 DT 1 Adm. Civil 1 ing. Mines 1 ing. CNRS

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations	Nb de candidats
UR LIMOUSIN Resp. Pôle T	DUPUY CHRISTOPHE Viviane	DRAAF Limousin		2 DAT
DIECCTE GUADELOUPE TRAVAIL	TEPIE Alain	DIECCTE Martinique		2 DAT

Mutations des Directeurs du travail

UR : Unité régionale de la DIRECCTE - UT : Unité Territoriale de la DIRECCTE

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations	Nb de candidats
UT Gironde Directeur Délégué	AURIGNAC Jean-Philippe	SGAR Aquitaine	TA N°28	2
UT Corse du Sud Travail Emploi	BERNARDINI Eliane	DRAAF Corse		3
UT Paris Emploi	FOUGUEROUSE Bernadette	UR Ile de France		2
UT Seine St Denis Travail	Non pourvu		Le candidat s'est retiré	1
UT Val de Marne Emploi	Non pourvu		Non pourvu	1
UT Meurthe et Moselle Secrétaire Général SV	DIDELOT Philippe	UR Lorraine	TA N°20	1
UT Moselle Entreprises et mut.	ROQUE Claude	UT Meurthe et Moselle		1
UR Rhône Alpes Animation pilotage DIRECCTE	BAILBE Anne	UR Bourgogne		2
INTEFP Directeur des Etudes	Poste retiré		Poste retiré	2

Poste en priorité d'affectation infra régionale

SV : susceptible d'être vacant TA : Tableau d'avancement

SYNTEF – 8 bis, rue Lecuire – 75014 PARIS

Tel : 01 40 52 02 10 - Fax : 01 40 52 02 19

Le Blog : www.syntef-cfdt.com E-mail : syndicat.cfdt@cfdt.travail.gouv.fr

Mutations des Directeurs Adjointes du travail

UR : Unité régionale de la DIRECCTE - UT : Unité Territoriale de la DIRECCTE

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations	Nb de candidats
UT Gironde Inspectant	GRANDJEAN Fabien	UT Gironde	TA N° 7	3 Dont 1 Hors région
UR AUVERGNE Emploi et compétences	PFEIFFER Laurent	UR Auvergne	Christine COSME Pour : CFDT-CGT-SNU Contre : Administration	2
UR FRANCHE COMTE Politiques publiques	MONNERET Denis	UR Franche comté	TA N° 71	2 dont 1 détachement hors région
UT DOUBS Travail	BARTHELME François	Nouvelle Calédonie		1
UR Ile de France Projet SESE	AUCOUTURIER Anne-Lise	UR Ile de France	TA N°62	1
UR Ile de France Serv. SST	LIOT Didier	DGT		4 Dont 3 hors région
UT Seine et Marne Emploi/FSE	GAUTUN Olivier	UR Ile de France		2
UT Val de Marne Emploi	NDIAYE Ababacar	UT Paris	TA N°47	1
UR Languedoc Roussillon Administration Générale	GHERARDI Alexandre	UT Alpes maritimes	TA N°36	1
UT Hérault Inspectant	Non Pourvu		Non Pourvu	1 hors région
UT Creuse Adjoint au RUT	POURCELOT Jean-Michel	UT Hte Vienne	TA N°33	2
UR Lorraine SESE	ABRIAL Emmanuelle	UT Meuse	Février 2012	2
UT du Lot Insertion	BERNARD Jean-Luc	UT du lot	TA N°19	2

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations	Nb de candidats
UT Pas de Calais Animation IT	Non pourvu		Remis à la vacance lors de la prochaine CAP	1
UR Pays de Loire ARE	Pourvu en interne		Pourvu en interne	3
UT Maine et Loire Pôle Travail	Non Vacant		Non vacant	3
UT Somme Travail	Non pourvu		Remis à la vacance lors de la prochaine CAP	1
UT Aisne Travail	DURAND Brigitte	UR somme		1
UR PACA Resp. RH	GIANG Sophie	UT PACA	TA N°14	2
UT Bouches du Rhône Marché du travail	BALDY Sylvie	UT Var	Au 1 janvier 2012	3
UT Var Travail	PASQUALI Christiane	UT Bouches du Rhône		2
UT Ardèche Travail	Poste retiré		Remis à la vacance lors de la prochaine CAP	1
DIECCTE Guadeloupe Emploi	Pourvu en interne		Pourvu en interne	1
DIECCTE Réunion Chef FSE	MICHOUX Isabelle	UR Languedoc Roussillon	TA N°29	1
DAGEMO Conseiller en Prévention (ex ACMO)	BEZIEL Bernadette	UT 75		4
DRAAF Limousin Emploi	Poste retiré		Poste retiré	2

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations	Nb de candidats
UR Hte Normandie	DANTZ Jean-Michel	DAGEMO		1

Poste en priorité d'affectation infra régionale

SV : susceptible d'être vacant TA : Tableau d'avancement

Mutations des Inspecteurs du travail

Poste à Pourvoir	Nom du Candidat retenu	Service d'origine	Nb de Candidat	Observations
DOM-COM-DIECCTE Guadeloupe en section	non pourvu priorité infra régional		1 IT 2 IET	la DAGEMO va étudier la situation des 2 IET
_DOM-COM-DIECCTE Guyane	QUINSAT Stéphane		1 IT	réintégration
_DOM-COM-DIECCTE Martinique responsable SRC	HERNANDEZ DE LA MANO Delphine	Ile-de-France-UT Hauts-de-Seine	1 IT 2 IET	au 1er mars 2012
Aquitaine-UT Gironde en section	CHRESTIA CABANNE Virginie	Aquitaine-UT Landes	10 IT	La situation de Mme Emilie Marnier sera examinée en décembre
Basse-Normandie-UT Calvados en section	non vacant		3 IT	
Bretagne-UT Finistère arm	non pourvu priorité infra régional		2 IT	pas de candidature infra régionale les syndicats ont proposé Mme COCHOU Anne
Bretagne-UT Ille-et-Vilaine CMAT	LEMEE Annie	Pays de la Loire-UT Mayenne	2 IT 1 AAAS	
Bretagne-UT Ille-et-Vilaine en section SV	non vacant		8 IT 1 IET	
Bretagne-UT Morbihan CMAT	pourvu par un attaché		2 IT 1 AAAS	pourvu par un attaché
Centre - UT Indre-et-Loire BTP	LABRUYERE Didier	Centre-DIRECCTE	1 IT	
Centre - UT Loiret en section a Montargis	non pourvu		0 IT 1 IET	CAP incompétente

Poste à Pourvoir	Nom du Candidat retenu	Service d'origine	Nb de Candidat	Observations
Champagne-Ardenne-UT Ardennes en section	AGNEUS Armelle	Champagne-Ardenne-UT Aube	1 IT	
Corse-UT Corse-du-Sud CMAT	non pourvu		3 IT	
Corse-UT Corse-du-Sud en section	LE BOTLAN Catherine		3 IT	réintégration
Franche-Comté-DIRECCTE pole t	MASSIA Philippe	UT Loiret	1 IT	au 1er mars 2012
Franche-Comté-UT Jura en section SV	non vacant		1 IT	
Ile-de-France-DIRECCTE charge programmation moyens FSE	pourvu par un attaché		1 IT 1 AAAS	
Ile-de-France-UT Essonne renfort	SURIEU Julien	Centre- UT Cher	1 IT	
Ile-de-France-UT Hauts-de-Seine en section	PICARD Frédéric	Ile-de-France-UT Yvelines	4 IT	
Ile-de-France-UT Paris AME adjoint	DEVOUCOUX Jean-Philippe	Ile-de-France-DIRECCTE	0 IT	
Ile-de-France-UT Paris AME SV	non pourvu		1 IT	
Ile-de-France-UT Paris assistant secteur	DELAS Michèle	Ile-de-France-DIRECCTE	0 IT	
Ile-de-France-UT Paris CMAT	non pourvu		1 IT	
Ile-de-France-UT Paris insertion travailleurs handicapés	non pourvu		1 IT	
Ile-de-France-UT Paris renfort	COLAS Marie Violaine	Ile-de-France-UT Hauts-de-Seine	1 IT	
Ile-de-France-UT Paris section 13c	non vacant		4 IT	
Ile-de-France-UT Paris section 3/4	non vacant		4 IT	
Ile-de-France-UT Paris section 8f	PONCET Cécile	Ile-de-France-UT Seine-Saint-Denis	4 IT	
Ile-de-France-UT Seine-et-Marne en section	MAURY Jean-Fred	Ile-de-France-UT Essonne	0 IT	Sous réserve d'acceptation car le poste est devenu un CMAT à Meaux
Ile-de-France-UT Seine-Saint-Denis CMAT	non pourvu		1 IT 1 IET	

Poste à Pourvoir	Nom du Candidat retenu	Service d'origine	Nb de Candidat	Observations
Ile-de-France-UT Val-de-Marne CMAT 2 postes	non pourvu		1 IT	
Ile-de-France-UT Val-de-Marne mutations éco	GIVORD Florian	Champagne- Ardenne-UT Ardennes	1 IT	
Ile-de-France-UT Val-de-Marne renfort	COMPTOUR Guillaume	Ile-de-France-UT Essonne	2 IT	au 1er mars 2012
Ile-de-France-UT Yvelines renfort	LAVANANT Cédric	Nord-Pas-de- Calais-UT Nord Valencienne	1 IT	
Limousin- DIRECCTE pole t SV	SAVOY Sandie	Centre- UT Loiret	1 IT	
Limousin-UT Haute-Vienne en section SV	non vacant		2 IT	
Lorraine-UT Meurthe-et- Moselle en section	non pourvu		1 IT	
Midi-Pyrénées- DIRECCTE charge mission insertion public en difficulté	DESTAMPES Jean Brice	Languedoc- Roussillon-UT Aude	4 IT 1 AAAS	
Midi-Pyrénées- DIRECCTE IAE SV	RUSSIUS Manuel	Aquitaine- DIRECCTE	3 IT 1 AAAS	au 1er février 2012
Midi-Pyrénées-UT Haute-Garonne charge mission IAE	non pourvu		1 IT	
Midi-Pyrénées-UT Tarn-et-Garonne politique insertion	POMARES Sonia	Midi-Pyrénées- DIRECCTE	1 IT 1 AAAS	
Nord-Pas-de- Calais-DIRECCTE appui juridique	FAGES Gaël	Nord-Pas-de- Calais-UT Nord Valencienne	1 IT	
Nord-Pas-de- Calais-DIRECCTE SRC	LECOUSTRE Romain	Nord-Pas-de- Calais-UT Pas-de- Calais	1 IT	
Nord-Pas-de- Calais-UT Nord dialogue social	non vacant		2 IT	
Nord-Pas-de- Calais-UT Nord Valencienne en section a Maubeuge	DANIEL Olivier	Haute- Normandie-UT Eure	1 IT	1er janvier 2012
Nord-Pas-de- Calais-UT Pas-de- Calais arm	non pourvu		2 IT	

Poste à Pourvoir	Nom du Candidat retenu	Service d'origine	Nb de Candidat	Observations
Nord-Pas-de-Calais-UT Pas-de-Calais en section a Arras	TRUCHY Stéphanie	Ile-de-France-UT Seine-Saint-Denis	2 IT	au 1er mars 2012
Pays de la Loire-DIRECCTE appui aux services	non vacant		6 IT dont 1 infra régional	Déjà pourvu hors CAP
Pays de la Loire-DIRECCTE SRC	non vacant		3 IT 1 IET 1 AAAS	Pourvu en attaché
Pays de la Loire-UT Loire-Atlantique arm	non pourvu		5 IT	cap incompétente mouvement sur place
Pays de la Loire-UT Maine-et-Loire CMAT	FOUCAT Lucie	Auvergne-DIRECCTE	1 IT	au 1er mars 2012
Pays de la Loire-UT Maine-et-Loire en section	SORIN Xavier	Poitou-Charentes-UT Charente	5 IT 1 IET	
Picardie-DIRECCTE charge mission FSE	GERARD Xavier		0 IT 2 IET	information de la CAP (primo affectation suite à commission des affectations)
Picardie-DIRECCTE charge mission politique du titre	non pourvu		0 IT 2 IET	
Picardie-UT Somme en section	non vacant		1 IT 2 IET	
Poitou-Charentes-UT Charente-Maritime CMAT SV	non pourvu infra régional		2 IT 1 AAAS	Les OS proposent Mme BAYOUX Martine
Provence-Alpes-Côte d'Azur-DIRECCTE cellule pluridisciplinaire	MIGIRDITCHIAN Jérôme	Lorraine-UT Moselle	3 IT	Après intervention des organisations syndicales
Provence-Alpes-Côte d'Azur-UT Bouches-du-Rhône charge mission FSE	non pourvu		1 IT 5 AAAS	
Provence-Alpes-Côte d'Azur-UT Bouches-du-Rhône CMAT	non pourvu infra régional		1 IT 1 AAAS	
Provence-Alpes-Côte d'Azur-UT Hautes-Alpes responsable adm. générale	BRANCIARD Claire	Rhône-Alpes-UT Haute-Savoie	1 IT 1 AAAS	
Rhône-Alpes-UT Haute-Savoie arm	PAYET Marion	Rhône-Alpes-UT Ain	9 IT	

Poste à Pourvoir	Nom du Candidat retenu	Service d'origine	Nb de Candidat	Observations
Rhône-Alpes-UT Haute-Savoie en section agricole	PFEIFFER Laura	Rhône-Alpes-UT Ain	12 IT	
Rhône-Alpes-UT Haute-Savoie en section SV	TESSEYRE Pauline	Corse-UT Corse-du-Sud	13 IT	la situation de M. MAILLAND Olivier sera examinée à la CAP de décembre
Rhône-Alpes-UT Haute-Savoie SCT SV	ELIZEON Johann	Corse-UT Corse-du-Sud	10 IT	

Informations statistiques sur les demandes de mutations.

64 postes offerts à la vacance dont 54 réellement vacants. 94 IT, 6 IET et 15 attachés ont fait acte de candidature sur un ou plusieurs postes.

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP

Directeurs Adjoints

Frédéric Laisné – UR Languedoc Roussillon 06 63 61 84 36

Jacques Roger – UT du Cher 06 72 74 89 74

Inspecteurs

Karim Abed – UT Lozère 06 08 32 80 92

Fabienne Rosset – UR Bretagne 06 76 99 70 92

WWW.SYNTEF-CFDT.COM

✂ JE DESIRE ADHERER A LA C.F.D.T.

Nom : Prénom :

Domicile :

.....

Téléphone : E-mail :

Lieu de travail :

Téléphone : E-mail :

A retourner à :